



Procès verbal du conseil municipal Du 22 février 2018

Présents : Joël PAPINEAU, Claude GAUDIN, Lucette PELISSON, Marie-Thérèse GRANDILLON, Béatrice RAVET, Eric VIGNAUD, Annick MITCHELL, Jean-Jacques BARIL, Patricia GROUX, Alain GALTIE.

Secrétaire de Séance : Annick MITCHELL

Après lecture du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 janvier 2018, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

AVENANT TRAVAUX AMENAGEMENT DE LA PLACE SAINT-SATURNIN

L'avenant concernant les travaux de la place Saint-Saturnin signé le 3 octobre 2017 ne mentionne pas les options inscrites dans le contrat initial, il est donc nécessaire de le modifier. Le conseil municipal valide à l'unanimité la modification de l'avenant n°1 pour les travaux d'aménagement de la Place Saint-Saturnin et autorise M. le Maire à signer l'avenant modificatif.

AVENANT TRAVAUX AMENAGEMENT CENTRE BOURG

Monsieur le Maire expose que le projet de réparation de voirie dans le cadre de l'aménagement du centre bourg de Saint-Sornin et dont le coût prévisionnel s'élève à 108 390.61 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Ce projet concerne les rues de la Tourette, de l'Abbaye, du Petit Moulin et la rue de la Brêteche.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant:

| | |
|---|---------------------|
| Coût total : | 108 390.61 € |
| DETR – 25 %: | 27 097.65 € |
| Conseil Départemental – 45 % : | 48 775.77 € |
| Autofinancement communal – 30 % : | 32 517.19 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de valider le projet de réparation de voirie dans le cadre de l'aménagement du centre bourg de Saint-Sornin, d'adopter le plan de financement exposé ci-dessous, d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant au marché de travaux d'aménagement du centre bourg et de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

PROCEDURE DE DECLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE 304

Suite à l'extension de la Carrière GCM, il est nécessaire qu'un tronçon de la voie communale 304 soit déclassé et qu'une nouvelle voie d'accès soit créée.

Un géomètre, mandaté par la carrière, bornera les voies concernées, le 2 mars 2018.

Le conseil Municipal,

Vu le code de la voirie routière

Décide à l'unanimité d'engager une procédure de déclassement d'un tronçon de la voie VC 304,

Décide à l'unanimité le classement dans la voirie communale d'une voie délimitée par bornage dans la parcelle ZB8

Demande à M ; le Maire de constituer le dossier,

Charge M. le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires et de signer les pièces relatives à cette procédure

GESTION DU TERRAIN DE TENNIS

La commune vient de remettre en état le terrain destiné à la pratique du tennis situé au stade.

Lors du dernier conseil municipal du 23 janvier 2018, le conseil municipal avait décidé que chacune des deux associations (l'USSS et le Tennis Club de Saint-Sornin) disposerait d'une heure par jour soit 5 heures par semaine à définir.

Après avoir rencontré le président de l'USSS, et après réflexion le conseil municipal décide d'accorder plutôt les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00 par alternance entre les deux associations. Ces horaires seront aménageables en fonction de l'effectif jeune pratiquant cette discipline.

Il est prévu de refaire le parking devant le terrain de tennis. Quatre entreprises ont été sollicitées : Picoulet, Eiffage, Colas et Burdin. Trois ont répondu.

INFORMATION DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

- Les travaux de réfection du parking de la maison de Broue, financés par le syndicat mixte de Brouage, débuteront en avril,
 - La Maison de Broue sera ouverte du 7 avril au 7 septembre 2018,
 - Les fouilles auront lieu dernière semaine de juin et première de juillet
 - La compagnie Avis de tempête se produira à Broue le 22 août.
 - La société Française d'archéologie organise son 177^{ème} congrès annuel et visitera l'église de Saint-Sornin le dimanche 10 juin,
 - Le 30 juin aura lieu sur le site de Broue une conférence sur les métiers d'archéozoologie,
 - Les tilleuls sur la place et au cimetière ont été élagués
 - Le comité de pilotage pour la création du site internet a reçu les trois entreprises pré-sélectionnées suite à l'appel d'offre pour la création du site de la CDC et des communes.
 - Plusieurs services ont été mutualisés : prêt de la nacelle par la Commune de Saint-Just Luzac, prêt du cylindre par la commune de Nieulle sur Seudre, ...
 - Suite aux retraits des communes de La Gripperie et de Nieulle sur Seudre de notre RPI, l'Education Nationale supprime les deux postes d'enseignantes et ne veut pas conserver de classe unique n'étant pas dans le schéma de leur organisation.
- Une annexe de l'école Montessori « L'île aux enfants » de Saintes ouvrira ses portes à compter de septembre 2018 pour accueillir les enfants de 3 à 11 ans. Nous ne pouvons qu'être satisfaits d'avoir trouvé une solution pour conserver une mission éducative au sein de notre commune.

Séance levée à 23h30